

RÉPONDRE AUX BESOINS VITAUX DES POPULATIONS DÉMUNIES



Devoirs à la lumière d'un lampadaire solaire, Bénin

30 ANS D'ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS VITAUX DES POPULATIONS DÉMUNIES

L'année 2016 a marqué les 30 ans d'actions d'Electriciens sans frontières. Depuis 1986, notre ONG agit en partenariat avec des acteurs associatifs, institutionnels et économiques dans le monde. Ensemble, nous œuvrons à répondre aux besoins essentiels de populations menacées par un niveau de pauvreté extrême, les effets du réchauffement climatique ou une catastrophe humanitaire.

L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'EAU AU CŒUR DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Parce qu'il contribue à couvrir un nombre important de besoins essentiels à la vie, l'accès à l'électricité est **une réponse évidente à la lutte contre la pauvreté**. Ainsi, l'accès durable à une énergie fiable et abordable fait partie des Objectifs de développement durable défini par les Nations Unies pour réduire les inégalités dans le monde. Bien au-delà de cet objectif propre, **l'accès à l'électricité répond à d'autres droits fondamentaux** que sont l'accès durable à une eau de qualité et à des services d'assainissement modernes, la santé, l'éducation et le développement économique.

3 FAÇONS D'AGIR AVEC LES POPULATIONS

1. En situation de pauvreté à travers des projets de développement

80% de nos actions se font **aux côtés de communautés rurales isolées** qui souffrent de mauvaises conditions de vie, souvent aggravées par les effets du réchauffement climatique. A défaut de bénéficier de l'électricité, elles ont recours à des sources énergétiques coûteuses et mauvaises pour la santé et l'environnement (piles jetables, pétrole, bougies, bois). Nos projets privilégient **les structures collectives** qu'elles soient **éducatives** (école, centre de formation), **sanitaires** (dispensaire, puits), **économiques** (marché, coopérative) ou **sociales** (orphelinat, place publique) afin d'agir en faveur d'**un développement humain et économique durable**.

2. En situation de catastrophe humanitaire en cas d'urgence et post-urgence

Lors d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit, nous travaillons **toujours en coordination** avec les autorités et associations locales pour identifier **les besoins les plus urgents** et agir efficacement avec les populations sinistrées. Nous nous rapprochons également des autres ONG sur place pour répondre à leurs besoins en électricité et ainsi **mutualiser nos compétences**. Nous poursuivons par **des actions de reconstruction**.

3. Aux côtés des autres acteurs de la solidarité internationale

A l'écoute des acteurs de la solidarité internationale, nous accompagnons d'autres ONG comme cela a été le cas cette année avec **Médecins Sans Frontières Suisse** ou la **Croix-Rouge française** sur la composante accès à l'électricité de leurs projets. Nous faisons de même avec des collectivités territoriales dans le cadre de la coopération décentralisée.

1,2 milliard
de personnes sans électricité
dans le monde

80%
vivent en zone rurale isolée

53%
vivent en Afrique sub-saharienne

Source : Agence internationale de l'énergie, *World Energy Outlook*, 2016



Opération chirurgicale à l'hôpital de Savalou, Bénin

ENVIE D'AGIR À NOS CÔTÉS ?

- **Particuliers** : faites un don en utilisant le bulletin au dos de cette plaquette ou en visitant notre site Internet
- **Entreprises** : découvrez les nombreuses façons de nous soutenir
- **Associations, collectivités** : proposez votre projet pour agir ensemble

Rendez-vous sur www.electriciens-sans-frontieres.org

Répondre aux besoins vitaux des populations durablement

De par son caractère transversal, l'accès à l'électricité contribue à couvrir des besoins essentiels au développement humain et économique. Dans un contexte de réchauffement climatique, l'accès à l'eau est de plus en plus lié à l'électricité, lorsqu'il s'agit d'aller chercher de l'eau en profondeur dans le sol.

EDUCATION



Améliorer les conditions d'éducation et initier à l'informatique

Au-delà de fournir un éclairage pour la salle de classe en cas d'intempéries, une source d'électricité dans une école permet aux élèves de faire leurs devoirs quand bien souvent le foyer familial n'a accès qu'à des bougies ou du pétrole lampant.

Des ordinateurs peuvent être installés et les enfants s'initier aux technologies de l'information et de la communication.

FORMATION



Renforcer l'offre de formation et l'insertion professionnelle

Pour offrir un avenir aux jeunes, souvent confrontés au chômage, nombreux sont les centres de formation professionnelle à proposer une filière en électricité. L'électricité est alors indispensable pour mettre en place des exercices pratiques complémentaires aux cours théoriques et améliorer ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

VIE SOCIALE ET SÉCURITÉ



Permettre de continuer ses activités en toute sécurité

L'éclairage de la place d'un village grâce à un lampadaire solaire permet aux habitants de se retrouver le soir pour jouer aux cartes ou discuter et contribue à améliorer la sécurité des déplacements.

SANTÉ



Améliorer les conditions de soins et de santé

De l'éclairage d'une salle d'accouchement à la pratique d'un examen médical, l'accès à l'électricité contribue à améliorer les conditions de soins. En conservant des vaccins au frais, des campagnes de vaccination peuvent être organisées dans les centres de santé de brousse évitant aux mères de longs déplacements jusqu'à l'hôpital. Par ailleurs, la mise à disposition d'une eau de qualité réduit les risques de maladie liés à la consommation d'une eau impropre.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Créer ou soutenir des activités génératrices de revenus

Dans les zones rurales, l'agriculture est la 1^{ère} activité économique et reste majoritairement dédiée à l'auto-consommation. La construction de pompes solaires améliore l'irrigation des cultures et par conséquent la productivité, ce qui permet le développement d'un petit commerce. D'autres activités peuvent être créées comme la vente de froid, la couture ou le divertissement (diffusion de films).

EAU DE QUALITÉ



Allier sécurité alimentaire, santé et activités économiques

L'accès à une eau de qualité toute l'année, grâce à du pompage solaire, est primordial pour réduire les risques de maladies hydriques. En irriguant un jardin maraîcher, l'eau assure également la sécurité alimentaire de la population et permet la vente des surplus. Enfin, alléger le travail consacré à la collecte de l'eau par les femmes libère du temps pour des activités économiques, éducatives ou des loisirs.

Quelques projets 2016

BÉNIN, île d'Agoné



Partenaire local : Association Jeunesse Ambition

Structures : 3 classes, 1 bureau, 2 latrines, 4 lampadaires solaires pour les lieux de passage et de réunion (église, conseil municipal...)

Impact : 210 élèves, 5 professeurs et 1 directeur de l'école, 3200 villageois de l'île



VIETNAM, Phu Yen



Partenaire local : diocèse de Kon Tum

Structures : 1 pensionnat, 1 chauffe-eau solaire pour la cuisine, 1 puits motorisé

Impact : 70 enfants et 11 professeurs, 30 enfants en périscolaire accueillis la journée et 40 enfants de la communauté bénéficiant des cours de rattrapage



CAMEROUN, Kribi



Partenaire local : Association Bleu Cameroun

Structures : 1 laboratoire de développement, d'éclosion de larves de crevettes et de formation aux biotechnologies aquacoles, 2 pompes d'eau

Impact : 19 bassins d'élevage alimentés en eau de mer, 2 bassins oxygénés utilisés pour l'élevage de crevettes d'eau douce.



SÉNÉGAL, Ziguinchor



Partenaire local : centre technologique professionnel de Ziguinchor, lycée français La Mâche

Structures : 10 salles de classe, bâtiments administratifs, 2 ateliers d'exercices pratiques

Impact : 83 étudiants apprentis, 3 professeurs titulaires et 11 professeurs vacataires issus des centres de formation de la région



MAROC, Lemdint



Partenaire local : Association Sidyassine pour le Développement et l'Entraide

Structures : 1 centrale photovoltaïque, 3 pompes solaires pour 3 puits, 1 école, 1 cantine scolaire, 1 dispensaire, 1 atelier de tissage, 1 crèche

Impact : 700 habitants, 10 hectares de culture, 120 foyers alimentés en eau potable



BURKINA FASO, Koudougou



Partenaire local : associations H2O et Biologie Sans Frontières

Structures : 2 écoles, 9 classes, 1 centre de santé (3 salles de consultation, 1 de pansement, 1 d'hospitalisation), 1 laboratoire pour le diagnostic et le traitement des maladies parasitaires

Impact : 400 élèves, 500 patients/mois, en majorité des femmes et des enfants



KENYA, Purko et Ilkiremisho



Partenaire local : Communauté Massaïs d'Ilkiremisho et Purko

Structures : 2 pompes solaires, 15 points d'eau, 2 écoles, 1 centre de santé, 2 internats filles garçons

Impact : 7 500 habitants, 590 élèves, 10 professeurs



GUINÉE, Labé



Partenaires locaux : Centre Hospitalier Régional, élèves du Centre de Formation Professionnelle de Labé (chantiers-écoles)

Structures : 2 salles d'opérations, 1 maternité, 1 laboratoire, 1 bloc de médecine générale, 1 bloc stérilisé, éclairage nocturne 1 recharge pour téléphones

Impact : 80 000 personnes desservies, 90 personnes employées



Répondre aux besoins vitaux des populations en situation d'urgence

HAÏTI, intervention après l'ouragan Matthew

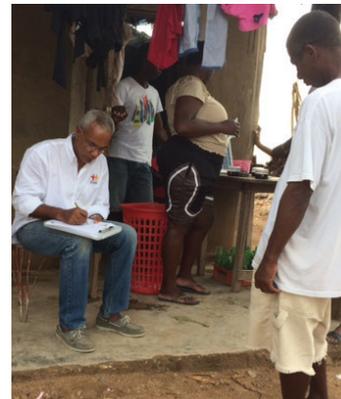


Le 4 octobre 2016, l'Ouragan Matthew frappait les départements du sud-ouest, de Grand'Anse et des Nippes d'Haïti. Electriciens sans frontières a immédiatement engagé un diagnostic des besoins en énergie, en concertation avec le gouvernement haïtien, des ONG et des structures hospitalières.

Plusieurs actions ont été lancées :

- 120 kits d'éclairage solaire portatifs ont été distribués à des hôpitaux, dispensaires, mairies des communes les plus dévastées...
- l'hôpital de Camp Périn a pu continuer à prendre en charge les blessés et les patients habituels grâce à la réhabilitation de ses installations électriques photovoltaïques
- 20 lampadaires solaires ont été remis en état ou installés dans 5 communes du Sud et de Grand Anse

Pour inscrire notre action dans la durée, des projets de réhabilitation de quartiers et d'écoles sont actuellement à l'étude.



Répondre aux besoins des autres acteurs de la solidarité internationale

PALESTINE, Ramallah et Béthléem



Acteur partenaire : Institut Européen de Coopération et de Développement

Structures : 2 écoles d'enseignement technique

Apport de compétences : diagnostic des installations électriques existantes et des besoins énergétiques, étude pour la mise en place d'une installation solaire complémentaire.



MADAGASCAR, région de Fort Dauphin



Acteur partenaire : Congrégation des Filles de la Charité

Structures : 60 structures consacrées à l'enseignement ou aux soins (réalisation 2015 et 2016)

Apport de compétences : audit énergétique, réalisation des travaux avec l'appui de ressources locales, formation à la maintenance



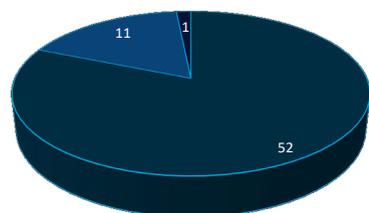
Nos chiffres clés en 2016*

100 projets dans **26** pays au 31 décembre 2016

64 missions réalisées en 2016...

...dans **22** pays

RÉPARTITION DES MISSIONS PAR CHAMP D'ACTION



- Missions de développement
- Missions d'expertise
- Missions d'urgence et post-urgence

RÉPARTITION DES MISSIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



*chiffres provisoires avant validation par l'Assemblée générale en juin 2017



JE SOUTIENS ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES



J'éclaire une salle de classe pendant 1 mois pour 25 €



J'assure 50 litres d'eau par jour pour une famille pendant 10 ans pour 60 €



J'alimente en électricité un centre de santé pendant 2 mois pour 120 €

Données moyennes fournies à titre d'exemple, ces chiffres pouvant varier d'un projet à l'autre selon le contexte



JE DONNE UNE FOIS

25 € 60 € 120 € _____ €
 soit après déduction fiscale :

8,50 €	20,40 €	40,80 €	pour un particulier
10 €	24 €	48 €	pour une entreprise

JE DONNE TOUTES LES SEMAINES* (uniquement par prélèvement)

1 € 2 € 4 € _____ €
 soit après déduction fiscale :

0,34 €	0,68 €	1,36 €	pour un particulier
0,40 €	0,80 €	1,60 €	pour une entreprise

MES COORDONNÉES

Je suis : un particulier une entreprise

Email :

Nom :

Prénom :

Société / raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

MON MODE DE PAIEMENT

- Je donne une fois par chèque à l'ordre d'Electriciens sans frontières et l'envoi avec ce bulletin à Electriciens sans frontières - 82, rue Robespierre - BP 37 - 93171 Bagnolet cedex
- Je donne régulièrement par prélèvement automatique. J'indique mes coordonnées bancaires et je joins un relevé d'identité bancaire (RIB) à Electriciens sans frontières - 82, rue Robespierre - BP 37 - 93171 Bagnolet cedex

Établissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mes coordonnées bancaires :

_____	_____	_____	_____
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier et si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte ou à Electriciens sans frontières.

N° National d'émetteur : 604482

Fait à : le/...../.....

Signature :

Vous avez aussi la possibilité de donner en ligne, par carte ou virement bancaire, directement sur notre site sécurisé www.electriciens-sans-frontieres.org

Electriciens sans frontières est habilitée à recevoir des dons et des legs. L'ONG mutualise l'ensemble des fonds qu'elle reçoit afin d'agir en réponse aux besoins prioritaires. Elle délivre des reçus fiscaux qui permettent aux donateurs particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt d'un montant égal à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % du revenu imposable, et aux entreprises, d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % du C.A. H.T. Electriciens sans frontières n'édite pas de reçu fiscal pour les dons inférieurs à 15 €.

Les informations recueillies dans ce bulletin sont nécessaires pour traiter votre don. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à : Electriciens sans frontières Relation donateurs - 82, rue Robespierre BP 37 - 93171 Bagnolet cedex.

* Dans le cas d'un don régulier et par souci de simplicité et transparence, vous serez prélevé d'un montant trimestriel arrondi à la baisse. Par exemple, si vous donnez 1 €/semaine, vous serez prélevé de 13 € en début des mois de mars, juin, septembre et décembre. La 1^{re} échéance sera calculée au prorata de la date à laquelle vous avez souscrit au don.